



Titre de la formation

« L'évaluation de la crédibilité du récit d'une présumée victime enfant, adolescent ou adulte. »

Résumé de l'activité de formation

L'évaluation d'une allégation d'abus est une tâche extrêmement ardue, surtout s'il s'agit d'une allégation de victimisation sexuelle. Les outils cliniques usuels sont d'habitude de peu de valeur pour valider une allégation. La parole du sujet est essentielle et celle-ci doit être recueillie de façon respectueuse et rigoureuse. Elle doit également être évaluée quant à sa valeur probante.

Problématique

Souvent l'allégation n'est point corroborée par d'autres éléments de preuve, de telle sorte que ce n'est que la déclaration même de la présumée victime qui servira d'unique base à la décision de l'investigateur de retenir ou non le signalement ou l'accusation. Ceci centre singulièrement la problématique autour de la validité de la déclaration du sujet. Jusqu'à il y a une décennie ou deux, l'examen de la validité d'une déclaration était fait de façon totalement subjective. C'était le flair de l'examineur clinique ou de l'investigateur qui déterminait si les allégations étaient basées sur des faits réels ou si elles étaient fabriquées ou, encore, le produit volontaire ou involontaire de suggestions de pairs ou d'adultes. Devant l'insécurité de l'examineur qui devait souvent prendre les décisions cruciales, et, somme toute, devant l'évidence d'un nombre important de jugements erronés, l'appareil psycho-social ressentait de plus en plus la nécessité d'adopter des outils plus objectifs afin de valider la déclaration de la présumée victime.

Besoin

Aussi bien pour le professionnel du monde judiciaire que pour celui du monde psychosocial, il est essentiel de connaître les outils existants pour procéder à une évaluation de la crédibilité d'un récit d'abus ou de victimisation. Il est vrai que, dans le monde judiciaire, c'est le juge qui est l'ultime évaluateur de la crédibilité d'un témoin, fût-ce d'une présumée victime. Mais, en amont, une foule d'auteurs ont des mandats qui nécessitent une bonne connaissance des outils qui sont supérieurs au flair pour distinguer le vrai du faux.

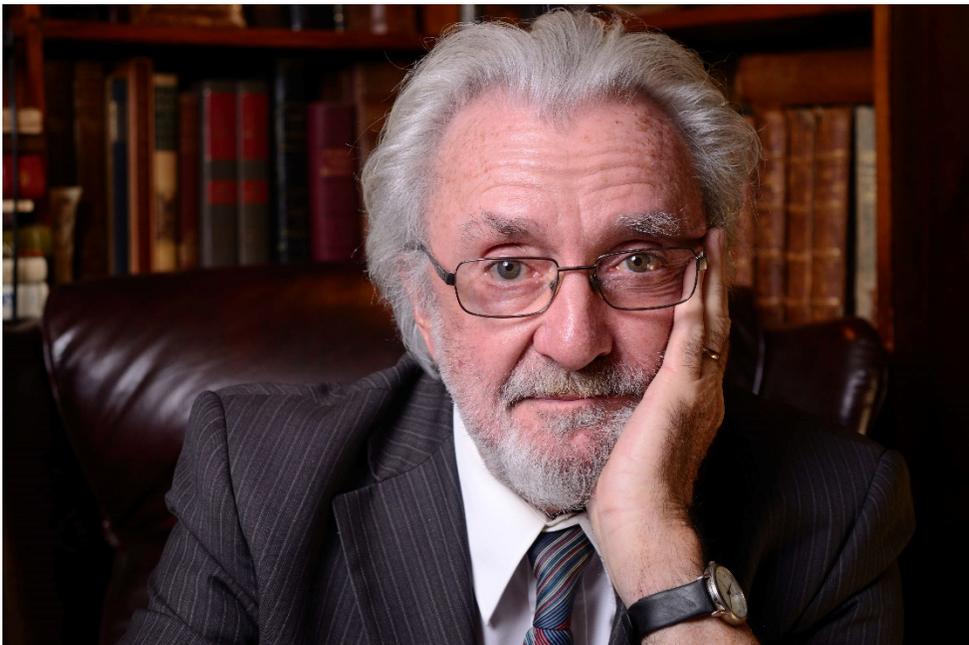
Clientèle

Les professionnels des mondes psychosocial et judiciaire qui ont à écouter un récit de présumée victime et prendre les décisions quant à l'orientation à prendre.

Durée de l'activité

Deux heures

Le formateur



Hubert VAN GIJSEGHEM, Ph.D.

Retraité après 36 ans de professorat à l'Université de Montréal. Hubert VAN GIJSEGHEM œuvre à plein temps en expertise psycholégale dans diverses juridictions.

Hubert VAN GIJSEGHEM est l'auteur de plusieurs livres et d'articles dans des revues savantes. Il a prononcé des centaines de conférences aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord.

En 2014, pour souligner le caractère exceptionnel de sa carrière l'Ordre des Psychologues du Québec lui décernait le prix bisannuel Noël-Mailloux qui est la plus haute distinction décernée, par l'Ordre.

Objectifs

- Connaître la valeur probante de différents types de dévoilements.
- Connaître les méthodologies adéquates pour valider une allégation d'abus.
- Connaître des méthodologies d'évaluation de la crédibilité de la parole de l'enfant.

Contenu

- La préhistoire de l'évaluation de la crédibilité
 - le flair, le « pif »,
l'intersubjectivité,
l'« expérience » (Dawes)
- La vague des allégations d'abus sexuel 1978-1980
- Le chaos
- L'inutilité des tests (psychologiques ou autres) traditionnels
- La découverte de certains obstacles à l'évaluation de la crédibilité
 - L'effet Rosenthal (biais de confirmation)
 - la suggestibilité de l'interviewé
- L'introduction des « protocoles » de l'entrevue.
- La recherche en laboratoire et sur le terrain concernant l'analyse de contenu d'une déclaration
 - méthodologie
 - résultats
- L'évaluation de la crédibilité : Détection de la vérité
 - CBCA (Criteria Based Content Analysis)
 - Reality Monitoring
 - L'effort pour une application aux adultes
- L'évaluation de la crédibilité : Détection du mensonge
 - généralités sur le mensonge
 - taux de base de la détection
 - indices non-verbaux
 - indices verbaux
- La recherche scientifique débusque certains mythes
- Recommandations générales

Méthode pédagogique

Exposé magistral et documents

Attestation

Une attestation de participation (2 heures) sera remise aux participants.

Bibliographie sommaire

Cooper, B., Griesel, D. & Ternes, M. (2013) *Applied issues in investigative interviewing, eyewitness, memory and credibility assessment*. New York: Springs.

Granhag, P.A. & Strömwall, L.A. (2004) *Deception detection in forensic contents*. Cambridge: Cambridge U.P.

Granhag, P.A., Vrij A. & Verschuere, B. (2015). *Detecting deception* New York : Wiley Blackwell.

Ney, T. (1995). *True and false allegations of child sexual abuse* New York: Brunner Mazel.

Vrij A. (2008). *Detecting lies and deceit: Pitfalls and opportunities* (2nd ed.). Chichester: Wiley and sons.